



INTENTION GÉNÉRALE

DE FÉVRIER 1902

Approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape.

LA PRATIQUE DE LA PÉNITENCE.



JÉSUS-CHRIST a arboré la Croix pour étendard. Ceux qui la fuient ne sont pas ses vrais disciples. Ils sont du monde qu'Il a si sévèrement condamné. Le monde offre aux siens la coupe des plaisirs et des voluptés; il invite tous les hommes à venir s'y abreuver jusqu'à l'ivresse, et il a pour complice notre propre chair, tandis que la grâce nous presse de nous rallier autour de la Croix malgré les répugnances de la nature, et de mourir généreusement à nos sens.

Dans ce combat de la chair et de l'esprit, combien de chrétiens, aujourd'hui, font honneur à leur divin Chef? Combien en est-il qui songent à faire pénitence? N'est-on pas plutôt préoccupé, même aux foyers les plus chrétiens, de jouir de tout le confort de la vie moderne et de s'amuser? Le Seigneur voit partout des pécheurs; mais des pénitents, fort peu. Il est vrai qu'un très grand nombre vont confesser leurs péchés au prêtre; mais la plupart croient avoir suffisamment fait lorsqu'ils ont observé l'abstinence du vendredi et récité les quelques prières que le confesseur leur a prescrites. Est-ce là faire pénitence? Quelques-uns même croient que l'Église est encore trop exigeante sur ce point et appellent de tous leurs vœux de nouveaux adoucissements à la loi du Carême, qui pourtant est déjà considérablement allégée. Est-ce là l'esprit de pénitence?